

**Instituts de Formation en Soins Infirmiers
et aides-soignants de MAUBEUGE**

**Programme de
développement
Professionnel
Continu**

Edition 2023



La certification qualité a été délivrée au
titre
des catégories d'actions suivantes :
ACTIONS DE FORMATION
ACTIONS PERMETTANT DE FAIRE VALIDER LES ACQUIS
DE L'EXPÉRIENCE



Mis à jour le 30/09/2022

FORMATION PERSONNALISÉE:

A partir de votre cahier des charges, nos formateurs conçoivent et mettent en œuvre des projets de formation adaptés à votre demande

Contacts :

lfsi

@ch-maubeuge.fr

Ou

[nicolas.isabelle](mailto:nicolas.isabelle@ch-maubeuge.fr)

[@ch-maubeuge.fr](mailto:nicolas.isabelle@ch-maubeuge.fr)

[belmonte.aline@ch](mailto:belmonte.aline@ch-maubeuge.fr)

[-maubeuge.fr](mailto:belmonte.aline@ch-maubeuge.fr)

Depuis plus de 14 ans, les instituts de formation du CH Maubeuge ont développé une politique de formation continue renforçant leur partenariat avec les établissements de santé et l'ensemble des professionnels libéraux du bassin de vie.

Dans le souci de répondre aux besoins des professionnels, nous nous adaptons au plus près des demandes des établissements. (formation personnalisée possible.)

Les formations sont réalisées soit :

- au sein de l'Institut, permettant aux professionnels issus des différentes structures de partager leurs expériences, leurs savoirs et leurs pratiques.
- au sein des structures de soins, permettant de prendre en compte le contexte réel de travail, de rationaliser les organisations et de répondre au contexte budgétaire.

Une attestation de formation sera délivrée à l'agent dès lors qu'il l'aura suivie dans son intégralité.

Les enseignements sont dispensés par les formateurs de l'Institut, parfois accompagnés d'experts professionnels au regard des domaines abordés.

Pour les repas, des points de restauration rapide sont accessibles à proximité de l'institut de formation.

Nb: À noter que les modalités et dates proposées peuvent être modifiées au regard de l'évolution de la crise sanitaire.

Dans le cadre de la démarche Qualité, les Instituts de Formation du CHM ont obtenu en 2021 la **certification « Qualiopi »** pour leurs actions de formation et leurs actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience.

Qualiopi
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :
ACTIONS DE FORMATION
ACTIONS PERMETTANT DE FAIRE VALIDER LES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE

*Certaines formations peuvent être financées par le biais du **compte CPF**, l'équipe administrative et pédagogique reste à votre disposition pour toute information complémentaire.*

SOMMAIRE

1

Assistant de soins en GÉRONTOLOGIE

2

Accompagnement de la VAE aide-soignante

3

TUTORAT des professionnels de santé, IDE et AS

4

Formation gestes et soins d'urgences niveau 1

5

Réactualisation gestes et soins d'urgences niveau 1

6

Formation gestes et soins d'urgences niveau 2

7

Réactualisation gestes et soins d'urgences niveau 2

8

MANUTENTION et ERGONOMIE dans les soins

9

Prise en charge d'un patient porteur de plaie chronique

10

FORMATION aux nouveaux actes aides-soignants



ASSISTANTS DE SOINS EN GERONTOLOGIE

Public :

Aides -Soignants, Aides Médico-Psychologiques, Auxiliaires de vie sociale.

Prérequis :

Diplôme en conformité avec liste ci-dessus

Durée :

20 jours répartis en 5 modules soit 140 heures

Délai d'accès :

Inscription 15 jours minimum avant la date de début de session

Nombre de participants :

de 6 à 20

Handicap : non accessible

Coût individuel : 1820 € sans repas

Intervenants :

Formateurs de l'Institut de Formation, Médecins, Psychologues, Cadres de santé, Personnels paramédicaux experts dans le domaine traité.

Dates 2023 :

DF1 : du 27/02 au 03/03

DF2 : du 27/03 au 29/03

DF3 : du 09/05 au 12/05

DF4 : du 03/10 au 06/10

DF5 : du 14/11 au 17/11

INSTITUTS
DE FORMATION
Infirmiers
et Aides Soignants

Objectifs pédagogiques :

Cette formation permet à l'agent de contribuer de manière spécifique à la prise en charge des malades en situation de grande dépendance ou présentant des troubles cognitifs.

Contenu du programme : (Cf. arrêté du 23/06/10 relatif à la formation préparant à la fonction d'assistant de soins en gérontologie)

5 domaines de formation (DF) :

1. Concourir à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet individualisé dans le respect de la personne,
2. Aider et soutenir les personnes dans les actes de la vie quotidienne en tenant compte de leurs besoins et de leur degré d'autonomie,
3. Mettre en place des activités de stimulation sociale et cognitive en lien notamment avec les psychomotriciens, ergothérapeutes ou psychologues,
4. Comprendre et interpréter les principaux paramètres liés à l'état de santé,
5. Réaliser des soins quotidiens en utilisant les techniques appropriées.

A l'issue de la formation, une attestation de suivi de l'intégralité de la formation spécifique à la fonction d'assistant de soins en gérontologie, est remise à chaque participant. Elle permet l'obtention d'une **prime** pour les agents exerçant leur fonction dans une unité cognitivo-comportementale, une unité d'hébergement renforcée, un pôle d'activités et de soins adaptés ou dans une équipe spécialisée pour la prise en charge des patients atteints de la maladie d'Alzheimer d'un service de soins infirmiers à domicile (Cf décret du 22 juin 2010)

Méthodes et outils pédagogiques :

Apports cognitifs, analyses de pratique

Modalités d'évaluation :

Des travaux de recherche ou d'application sont exploités en Inter session sous forme d'analyse de pratique
Recueil de satisfaction des stagiaires



ACCOMPAGNEMENT DE LA VAE AIDE-SOIGNANTE

Public : Candidats au Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant par la V.A.E. (au moins 1 an d'expérience professionnelle)
Formation éligible au CPF

Prérequis :
Déclaration de recevabilité livret 1 par DREETS

Durée : 2 heures de suivi collectif + 10 heures de suivi individuel à planifier avec les formateurs

Délai d'accès :
Inscription 15 jours avant la date de début de session

Participants :
Handicap : non accessible

Coût individuel : 562€

Intervenants :
Formateurs de l'Institut de Formation,

Date du suivi collectif :
07/04/23 de 15h à 17h

INSTITUTS
DE FORMATION
Infirmiers
et Aides Soignants

Objectifs pédagogiques :

- Accompagner le candidat au Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant par la V.A.E. dans la rédaction du livret II de présentation des acquis
- Préparer le candidat à l'explicitation orale de son expérience

Contenu du programme :

- Présentation du principe VAE
- Explicitation du vocabulaire spécifique à la VAE
- Valorisation du parcours professionnel du candidat
- Accompagnement personnalisé à l'analyse de pratique des situations professionnelles permettant la valorisation des acquis de l'expérience et la mise en exergue des compétences.
- Préparation à l'entretien oral
- Mise en situation dans les conditions les plus proches de la présentation du livret II au jury .
- Débriefing

Méthodes et outils pédagogiques :

Accompagnement personnalisé, analyse de pratiques

Modalités d'évaluation :

Travaux inter-sessions,
Recueil de satisfaction des stagiaires

Étapes de la procédure VAE :

<https://vae.asp-public.fr/vaeinfo/les-differentes-etapes-de-la-vae-sanitaire-et-sociale>

**Public :**

Aides-soignants, Infirmiers

Prérequis :

Ancienneté d'au moins 1 an dans l'exercice de la fonction

Durée : 4 jours en 2 x 2 jours**Handicap : non accessible****Délai d'accès :**

Inscription 15 jours minimum avant la date de début de session

Coût individuel à l'institut pour 4 jours: 480 €**Coût en intra pour 4 jours pour un groupe de 8 à 16 participants :5018€****Intervenants :**

Formateurs de l'Institut de Formation

Dates :

Période 1: du 04/04 et 05/04

+

Période 2: du 17/11 et 18/11

En intra: dates à négocier
entre les 2 structures

INSTITUTS
DE FORMATION
Infirmiers
et Aides Soignants

TUTORAT DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ (IDE ET AS)

La formation a été réactualisée au regard de l'instruction du 4/11/2016 relative à la formation des tuteurs paramédicaux

Objectifs pédagogiques :

Cette formation permet aux professionnels d'intégrer les compétences inhérentes à la fonction de tuteur de stage, en lien avec les référentiels des formations aide-soignante et infirmière et l'encadrement des nouveaux professionnels.

D'autre part, elle permet de professionnaliser la fonction de tuteur afin de garantir aux apprenants un accompagnement de qualité.

Contenu du programme :

Période 1 (J1-J2):

les référentiels de formation,
les concepts d'accueil et d'accompagnement,
les outils d'encadrement

Période 2 (J3-J4):

partage et analyse d'expériences,
apports complémentaires de savoirs (législation, sociologie...),
transfert de compétences en situation

Méthodes et outils pédagogiques:

Apports cognitifs, analyses de pratique, situations simulées

Modalités d'évaluation:

Autoévaluation de la progression du niveau de compétence visée avant formation par le candidat ainsi que de l'utilité de la formation face aux actions à entreprendre sur le lieu d'exercice.
Recueil de satisfaction des stagiaires



FORMATION EN GESTES ET SOINS D'URGENCE NIVEAU 1

Public : Aides Médico-Psychologiques, accompagnant éducatif et social, personnels non professionnels de santé, exerçant au sein d'un établissement de santé, d'une structure médico-sociale ou dans un cabinet libéral auprès d'un professionnel de santé libéral, en maison ou centre de santé.

Prérequis :

Diplômes en conformité avec liste ci-dessus

Durée :

14 heures réparties sur 2 jours

Délai d'accès :

Inscription 15 jours avant la date de début de session

Participants : groupe de 6 à 12

Handicap : non accessible

Coût individuel : 225€ *

Coût en intra pour un groupe de 6 à 12: 2250 € sans repas

Intervenants :

Formateurs de l'Institut de Formation, possédant l'attestation de formateur en gestes et soins d'urgence délivrée par le Cesu 59

Dates : 22.03 au 23.03.23

En intra: dates à négocier entre les 2 structures

Objectifs pédagogiques :

Cette formation a pour objectifs:

- d'acquérir des connaissances permettant l'identification d'une situation d'urgence vitale ou potentielle et la réalisation des gestes d'urgence adaptés à cette situation,
- La participation à la réponse à une urgence collective ou une situation sanitaire exceptionnelle.

L'Institut de Formation est conventionné avec le Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence (CESU 59).

Après validation de la formation, une attestation établie par le CESU sera délivrée sous la responsabilité du Ministère de la Santé.

Contenu du programme :

La prise en charge des urgences vitales en lien avec les recommandations médicales françaises de bonnes pratiques

La prise en charge des urgences potentielles
Enseignement relatif aux risques collectifs et aux situations sanitaires exceptionnelles dans le cadre des plans sanitaires de secours.

Méthodes et outils pédagogiques :

Ateliers gestuels
Simulation en santé
Evaluation par cas concrets

Modalités d'évaluation :

Validation sommative des modules par une évaluation pratique de l'acquisition des gestes et des comportements (mise en situation)
Recueil de satisfaction des stagiaires

Si le nombre de personnes inscrites est inférieur à 6, la formation sera reportée voire annulée.

*Tarifs minimum obligatoires fixés par le CESU



Public : Aides Médico-Psychologiques, accompagnant éducatif et social, personnels non professionnels de santé, exerçant au sein d'un établissement de santé, d'une structure médico-sociale ou dans un cabinet libéral auprès d'un professionnel de santé libéral, en maison ou centre de santé.

Prérequis :

Titulaire du Diplôme GSU niveau 1 de moins de 4 ans

Durée :

7 heures sur 1 jour

Délai d'accès :

Inscription 15 jours minimum avant la date de début de session

Participants : groupe de 6 à 12

Handicap : non accessible

Coût individuel : 185€ *

Coût en intra pour un groupe de 6 à 12: 1850 € sans repas

Intervenants :

Formateurs de l'Institut de Formation, possédant l'attestation de formateur en gestes et soins d'urgence délivrée par le Cesu 59

Dates : 12.05 ou 30.11,23

En intra: dates à négocier entre les 2 structures

REACTUALISATION des connaissances EN GESTES ET SOINS D'URGENCE NIVEAU 1

Objectifs pédagogiques :

Cette formation permet aux AMP et aux personnels non professionnels de santé de réactualiser leurs connaissances en gestes et soins d'urgence tous les 4 ans conformément à la législation en vigueur.

L'Institut de formation est conventionné avec le Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence (CESU 59). Après validation du recyclage, une attestation sera délivrée par le CESU sous la responsabilité du Ministère de la Santé.

Contenu du programme :

Actualisation des connaissances portant sur les gestes et soins d'urgence en lien avec l'actualité sanitaire et scientifique.

Méthodes et outils pédagogiques :

Ateliers gestuels
Simulation en santé
Evaluation par cas concrets

Modalités d'évaluation :

Validation sommative des modules par une évaluation pratique de l'acquisition des gestes et des comportements (mise en situation)
Recueil de satisfaction des stagiaires

Les participants doivent fournir leur attestation de formation initiale niveau 1 qui ne doit pas dater de plus de 4 ans.

Si le nombre de personnes inscrites est inférieur à 6, la formation sera reportée voire annulée.

*Tarifs minimum obligatoires fixés par le CESU



Public : Infirmiers, aides-soignants, sages-femmes, masseurs-kinésithérapeutes, ergothérapeutes, psychomotriciens, orthophonistes, manipulateurs électroradiologie médicale, diététiciens, préparateurs en pharmacie, préleveurs de laboratoire, assistant de régulation médicale, assistants médicaux

Prérequis : Diplômes en conformité avec liste ci-dessus

Durée :
21 heures sur 3 jours

Délai d'accès :
Inscription 15 jours minimum avant la date de début de session

Participants : groupe de 6 à 12

Handicap : non accessible

Coût individuel : 390€ *

Coût en intra pour un groupe de 6 à 12: 3900 € sans repas

Intervenants :
Formateurs de l'Institut de Formation, possédant l'attestation de formateur en gestes et soins d'urgence délivrée par le Cesu 59

Dates : du 15.03 au 17.03,23
Ou du 15,11 au 17,11,23

En intra: dates à négocier entre les 2 structures

FORMATION EN GESTES ET SOINS D'URGENCE NIVEAU 2

Objectifs pédagogiques :

Cette formation a pour objectifs:

- d'acquérir des connaissances permettant l'identification d'une situation d'urgence vitale ou potentielle et la réalisation des gestes d'urgence adaptés à cette situation,
- La participation à la réponse à une urgence collective ou une situation sanitaire exceptionnelle.

L'Institut de Formation est conventionné avec le Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence (CESU 59).

Après validation de la formation, une attestation établie par le CESU sera délivrée sous la responsabilité du Ministère de la Santé.

Contenu du programme :

La prise en charge des urgences vitales en lien avec les recommandations médicales françaises de bonnes pratiques

La prise en charge des urgences potentielles
Enseignement relatif aux risques collectifs et aux situations sanitaires exceptionnelles dans le cadre des plans sanitaires de secours.

Méthodes et outils pédagogiques :

Ateliers gestuels
Simulation en santé
Evaluation par cas concrets

Modalités d'évaluation :

Validation sommative des modules par une évaluation pratique de l'acquisition des gestes et des comportements (mise en situation)
Recueil de satisfaction des stagiaires

Si le nombre de personnes inscrites est inférieur à 6, la formation sera reportée voire annulée.

*Tarifs minimum obligatoires fixés par le CESU



Public : Infirmiers, aides-soignants, sages-femmes, masseurs-kinésithérapeutes, ergothérapeutes, psychomotriciens, orthophonistes, manipulateurs électroradiologie médicale, diététiciens, préparateurs en pharmacie, préleveurs de laboratoire, assistant de régulation médicale, assistants médicaux

Prérequis : Titulaire du Diplôme GSU niveau 2 de moins de 4 ans

Durée :
7 heures sur 1 jour

Délai d'accès :
Inscription 15 jours minimum avant la date de début de session

Participants : groupe de 6 à 12

Handicap : non accessible

Coût individuel : 185€ *

Coût en intra pour un groupe de 6 à 12: 1850 € sans repas

Intervenants :
Formateurs de l'Institut de Formation, possédant l'attestation de formateur en gestes et soins d'urgence délivrée par le Cesu 59

Dates : 13.04 ou 12.10

En intra: dates à négocier entre les 2 structures

REACTUALISATION des connaissances EN GESTES ET SOINS D'URGENCE NIVEAU 2

Objectifs pédagogiques :

Cette formation permet aux professionnels paramédicaux de réactualiser leurs connaissances en gestes et soins d'urgence tous les 4 ans conformément à la législation en vigueur. L'Institut de formation est conventionné avec le Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence (CESU 59). Après validation du recyclage, une attestation sera délivrée par le CESU sous la responsabilité du Ministère de la Santé.

Contenu du programme :

Actualisation des connaissances:

- relatives aux urgences vitales, organisée en ateliers pratiques
- En lien avec l'actualité scientifique notamment dans le domaine de la médecine d'urgence ou de l'actualité sanitaire

Méthodes et outils pédagogiques :

Ateliers gestuels
Simulation en santé
Evaluation par cas concrets

Modalités d'évaluation :

Validation sommative des modules par une évaluation pratique de l'acquisition des gestes et des comportements (mise en situation)
Recueil de satisfaction des stagiaires

Les participants doivent fournir leur attestation de formation initiale niveau 2 qui ne doit pas dater de plus de 4 ans.

Si le nombre de personnes inscrites est inférieur à 6, la formation sera reportée voire annulée.

*Tarifs minimum obligatoires fixés par le CESU



MANUTENTION ET ERGONOMIE Dans les SOINS

NOUVEAU!

Public :

Médecins, infirmiers, manipulateurs en électro radiologie médicale, aides-soignants, aides médico-psychologiques, auxiliaires de vie sociale, ambulanciers, agents des services hospitaliers

Prérequis : Aucun

Durée : 2 jours

Handicap : non accessible

Délai d'accès :

Inscription 15 jours minimum avant la date de début de session

Coût individuel : 250 €

Intervenants :

Formateurs de l'Institut de Formation certifiés.

Dates :

1: du 1 au 2 mars 23

2: du 8 au 9 mars 23

3: du 27 au 28 septembre 23

4: du 22 au 23 novembre 23

Objectifs pédagogiques :

La formation permet de

- Evaluer sa situation de travail en lien avec les besoins d'un tiers ou d'une charge à manutentionner
- Reconnaître les risques à court terme liés à l'activité physique de sa situation de travail
- Mettre en oeuvre la mobilisation des personnes ou la manutention de charges avec ou sans aide technique de façon sécurisée

Contenu du programme :

Rappel théorique sur les principes de prévention, les composantes de la situation de travail (charges physique, mentale, émotionnelle, environnement de travail, stress...), l'anatomie et la physiologie du rachis, le corps au travail (contraintes articulaires et musculaires-postures contraignantes, effort ...) les TMS et leurs facteurs d'apparition.

Découverte et mobilisation des ressources individuelles et techniques sur les postures de prévention, les techniques de mobilisation à 1 et 2 soignants ou de manutention de charge, les aides techniques facilitatrices, et une mise en pratique intensive.

Méthodes et outils pédagogiques :

- Apport de connaissances
- Analyse de situations professionnelles
- Mises en situations simulées avec débriefings et analyse du geste

Modalités d'évaluation:

Autoévaluation de la progression entre les attendus posés en début de formation par le candidat et l'utilité de la formation dans la transférabilité sur le lieu d'exercice.

Recueil de satisfaction des stagiaires

Attestation:

Une attestation de suivi est délivrée à l'issue de la formation

INSTITUTS
DE FORMATION
Infirmiers
et Aides Soignants



PRISE EN CHARGE D'UN PATIENT PORTEUR DE PLAIE CHRONIQUE

NOUVEAU!

Public :

Aides-soignants, Infirmiers

Prérequis : Aucun

Durée : 2 jours

Handicap : non accessible

Délai d'accès :

Inscription 15 jours minimum avant la date de début de session

Coût individuel : 250 €

Intervenants :

Formateurs de l'Institut de Formation et professionnels de santé, certifiés par DU « plaie et cicatrisation » ou AUEC

Dates :

du 11 au 12 avril

Ou

du 17/11 et 18/11

INSTITUTS
DE FORMATION

Infirmiers
et Aides Soignants

Objectifs pédagogiques :

Cette formation permet aux professionnels d'optimiser les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à la prise en charge globale d'un patient porteur de plaie chronique. Renforcer le travail pluridisciplinaire dans l'accompagnement de ces patients chroniques

Contenu du programme :

J1 :

Rappel de l'anatomie de la peau

Le processus de cicatrisation

Les obstacles à la cicatrisation

Rôles de l'infirmière et de l'aide soignante dans la prise en charge de patients porteurs de plaie chronique

J2 :

Évaluation d'une plaie chronique

Réalisation de pansements de plaie chronique avec participation de l'aide soignante

Ateliers pratiques et étude de cas cliniques

Méthodes et outils pédagogiques :

- Apports théoriques
- analyses de pratique,
- situations simulées

Modalités d'évaluation:

- Évaluation des connaissances antérieures par un pré-test (quiz, cas cliniques)
- Évaluation des acquis post formation immédiats (atteinte des objectifs, sentiment d'efficacité personnelle)
- Recueil de satisfaction des stagiaires

Attestation:

Une attestation de suivi est délivrée à l'issue de la formation



FORMATION AUX NOUVEAUX ACTES AIDES-SOIGNANTS

NOUVEAU!

Public :

Aides-soignants diplômés avant 2022

Prérequis :

Titulaire du diplôme en exercice (photocopie du diplôme à fournir lors de l'inscription)

Durée : ateliers de 4h

(8h30-12h30 ou 13h30-17h30)

Handicap : non accessible

Délai d'accès :

Inscription 15 jours minimum avant la date de début de session

Coût individuel :

- 3 ateliers=200€
- 2 ateliers=150€
- 1 atelier=100€

Intervenants :

Formateurs de l'Institut de Formation

Dates :

Atelier 1 : 16 mars matin

Atelier 2 : 16 mars après midi

Atelier 3 : 17 mars matin

Atelier 1 : 08 juin matin

Atelier 2 : 08 juin après midi

Atelier 3 : 09 juin matin

D'autres dates peuvent s'ajouter en fonction des demandes

sous réserve de la publication des textes législatifs en attente de parution

Le contexte :

Le Décret n° 2021-980 du 23 juillet 2021 relatif à la réalisation de certains actes professionnels par les infirmiers et d'autres professionnels de santé introduit la notion de soins courants de la vie quotidienne que pourront réaliser les aides-soignants dans la limite de leurs compétences et modifie les dispositions applicables aux infirmiers, notamment l'intitulé et les conditions de réalisation de certains actes relevant du rôle propre de l'infirmier.

« L'infirmier ou l'infirmière peut également confier à l'aide-soignant ou l'auxiliaire de puériculture la réalisation, le cas échéant en dehors de sa présence, de soins courants de la vie quotidienne, définis comme des soins liés à un état de de santé stabilisé ou à une pathologie chronique stabilisée et qui pourraient être réalisés par la personne elle-même si elle était autonome ou par un aidant. »

Méthodes et outils communs aux 3 ateliers :

Apports théoriques, vidéos, pratiques du geste en situations simulées

Modalités d'évaluation communes aux 3 ateliers:

Autoévaluation de la progression du niveau de compétence visée avant formation par le candidat ainsi que de l'utilité de la formation face aux actions à entreprendre sur le lieu d'exercice.

Recueil de satisfaction des stagiaires

Atelier n°1 : Glycémie capillaire et ECBU

Objectifs pédagogiques :

Cette formation permet à l'aide-soignant de comprendre et savoir réaliser une mesure de glycémie capillaire dans le respect des bonnes pratiques. De comprendre et savoir réaliser un recueil stérile d'urines en mesurant les risques liés aux actes professionnels. Savoir repérer les anomalies et les transmettre.

Contenu :

Apport de connaissances théoriques sur le diabète, les traitements et la régulation de la glycémie.

Mesure de la glycémie : définition, indications, matériel, procédure, point de vigilance.

Apport de connaissances sur l'anatomie physiologie du rein et la composition de l'urine.

ECBU : définition, indications, matériel, procédure, point de vigilance

Technique de recueil aseptique d'urine hors sonde urinaire selon les règles de bonnes pratiques.

Atelier n°2 :

aspiration endotrachéale sur orifice trachéal cicatrisé et non inflammatoire, changement de lunette à oxygène et de masque pour l'aide à la respiration en situation stable chronique. Mesure de la saturation en oxygène

Atelier n°3 :

renouvellement de poche et de support sur colostomie cicatrisée, pose de suppositoire, lavage oculaire et instillation de collyres, application de crèmes et de pommades

Objectifs pédagogiques :

- Cette formation permet à l'aide soignant de comprendre les indications thérapeutiques d'une aspiration endotrachéale et réaliser cette aspiration sur prescription médicale dans le respect des bonnes pratiques. De réaliser la mesure de la saturation en oxygène et changement de masque et de lunette dans les règles de bonnes pratiques. Savoir repérer les anomalies et les transmettre.

Contenu :

- Rappel sur l'anatomie et physiologie de l'appareil respiratoire ainsi que les principales pathologies.
- Définition et indications de la trachéotomie.
l'aspiration endotrachéale : définition, indications, matériel et procédure de réalisation selon les bonnes pratiques.
- Mesure de la saturation en oxygène et changement de masques et lunettes à oxygène : définitions, indications, matériel et modalités de réalisation conformément aux recommandations de bonnes pratiques.

Objectifs pédagogiques :

- Cette formation permet à l'aide-soignant de comprendre les indications des soins ciblés. De réaliser les actes dans le respect des bonnes pratiques en repérant les anomalies et effets indésirables liés aux traitements. Identifier les risques liés au soins et savoir alerter en cas de besoin.

Contenu :

- Rappel sur l'anatomie et la physiologie de l'œil, de la peau et de l'appareil digestif afin de comprendre l'indication des soins visés.
- Techniques de soins :
- Lavage oculaire et instillation de collyre
- Application de pommades et de crème dans le cadre de l'aide aux soins réalisés par l'infirmier
- Pose de suppositoire d'aide à l'élimination
- Renouvellement de poche et de support sur colostomie cicatrisée
- Définitions, indications, matériel, procédures, points de vigilance pour chacune de ces activités.
- Connaître les risques associés aux soins et savoir donner l'alerte en cas de nécessité.

MODALITES D'ACCES:

Vous pouvez nous contacter :

- par courrier : INSTITUTS DE FORMATION
13 Boulevard Pasteur – BP 60249
59607 MAUBEUGE CEDEX
- par mail : ifsi@ch-maubeuge.fr
- par téléphone : **03.27.69.43.31 ou 43.32**



Retrouvez nos programmes sur le site :

www.ch-maubeuge.fr

Rubrique Formation IFSI-IFAS